



REGLEMENT SPORTIF GENERAL



PRÉAMBULE

Le tournoi Mie Câline Basket Go de Saint Hilaire de Loulay, va se dérouler toute la journée le samedi 23 février. Nous demandons à chaque équipe inscrite de **se présenter au moins 3/4 heure avant l'heure de leur premier match.** Penser à amener vos ballons et un jeu de maillot d'une autre couleur. Chaque coach devra prendre connaissance du règlement sportif ci-dessous avant le début du tournoi. Les temps d'échauffement entre les matchs seront assez courts, chaque équipe devra s'organiser pour être prête à jouer à l'heure du match. L'organisation du tournoi espère que ce dernier se déroulera dans un état d'esprit fair-play et respectueux des arbitres. Pour info, le club vendra sur place sandwiches, confiserie et boissons. Pour plus d'info, www.lamiecalinebasketgo.com et le site du club www.basketclubloulaysien.com.
Nous vous souhaitons un bon tournoi.

A) – CATEGORIE

- Equipes U15 (année de naissance 04/05) françaises et équipes étrangères de la même catégorie d'âge masculin et féminin
- Ouvert aux niveaux de compétition :
 - **Départemental** : Les équipes de ce niveau de jeu devront participer à un tournoi 1^{ère} phase. L'équipe qui remportera ce tournoi sera invitée à participer à un tournoi de 2^{ème} phase qui sera qualificatif pour les finales nationales.

ATTENTION : Pour les équipes qui seront amenées, en cours de saison, à passer du niveau départemental au niveau régional, le niveau retenu sera bien celui dans lequel l'équipe termine la saison. Pour se qualifier pour les finales nationales, l'équipe devra donc obligatoirement se qualifier sur un tournoi de niveau de jeu régional.

- Ne peuvent participer que les joueurs correspondant à cette catégorie d'âge (U13 surclassés acceptés)
- Les joueurs titulaires d'une licence T peuvent également participer avec le groupement sportif dans lequel ils ont signé cette licence T. Par contre, ils ne pourront, en aucun cas, participer avec leur groupement sportif d'origine.
- Aucune équipe ne pourra participer en intégrant des joueurs de catégories d'âge supérieures.
- Aucune équipe ne pourra participer en intégrant un joueur ou une joueuse d'un autre groupement sportif.
- Vérification des licences : souhaitée pour la 1^{ère} phase, obligatoire lors des tournois de 2^{ème} phase de niveau départemental, des matchs de qualification de niveau de jeu régional et championnat de France et des finales nationales à Saint Jean de Monts.

ATTENTION : Une équipe ne participant pas à une compétition officielle pendant la saison ne pourra en aucun cas être qualifiée pour la phase suivante du tournoi.

B)- REGLES DU JEU

- Défense : toute défense autorisée
- Durée des matchs : 2 x 10 minutes : temps non décompté sauf pour les finales 2 x 10 minutes temps de jeu « décompté ».
- Règles générales (code de jeu F.I.B.A.)
- **Règles particulières :**
 - Elimination à 4 fautes personnelles.
 - Une faute disqualifiante et 2 fautes techniques entraîneront 1 match de suspension à effet immédiat.
 - Les fautes d'équipes ne sont pas décomptées. Cependant, si une équipe commet des fautes volontaires, à répétition, et ce, afin de «casser » le jeu et de gagner du temps, le corps arbitral devra sanctionner l'équipe d'une faute antisportive, qui entraînera alors la réparation correspondante.
 - Arrêt du chronomètre :
 - pendant la dernière minute du match et de l'éventuelle prolongation.
 - sur temps mort (durée 30 secondes)
 - sur faute technique et antisportive
 - Pas d'arrêt du chronomètre :
 - sur les lancers-francs
 - sur changement de joueur
 - Modalités de Changement : doit se faire à l'extérieur du terrain devant la table de marque, le joueur sortant autorise son coéquipier à le remplacer en lui tapant dans la main en passant dans la zone de remplacement matérialisé par les plots.
 - 1 temps mort (30 secondes) autorisé par mi-temps,
 - En cas d'égalité lors d'un match à élimination directe : prolongation 1 x 3 minutes. En cas de nouvelle égalité au score à l'issue de la prolongation, c'est le " point en or " (1^{er} point marqué après un entre-deux au centre du terrain) qui départagera les deux équipes.

C) - ARBITRAGE :

Le Basket Club Loulaysien s'occupera de nommer les arbitres du club pour les matchs. Les équipes invitées n'ont pas besoin d'amener d'arbitre, mais si des bonnes volontés veulent se manifester pour arbitrer, n'hésitez pas.

D) – CLASSEMENT

1 - Pour les matchs de poules : 3 points par match gagné, 2 points par match nul et 1 point par match perdu.

2 - En cas d'égalité de points entre deux équipes de la même poule, prise en compte :

- a - du nombre de matchs gagnés
- b - du point avéré particulier (match qui les a opposées)
- c - du point avéré général (différence entre les points marqués et encaissés)

- d - du nombre total de points marqués (meilleure attaque)
- e - du nombre total de fautes commises
- 3- En cas d'égalité de points entre trois équipes de la même poule, prise en compte :
 - a - du nombre de matchs gagnés.
 - b - du point avéragé particulier (matchs qui les ont opposées)
 - c - si égalité entre deux équipes seulement à ce moment là, revenir au point avéragé particulier.
 - d - si non, point avéragé général (différence entre les points marqués et encaissés)
 - e - du nombre total de points marqués (meilleure attaque)
 - f - du nombre total de fautes commises

E) – QUALIFICATION POUR LA SUITE DE LA COMPETITION :

– Niveau départemental :

Lors d'un tournoi de 1^{ère} phase, l'équipe vainqueur est qualifiée pour le tournoi 2^{ème} phase qui regroupera l'ensemble des vainqueurs des tournois 1^{ère} phase du secteur géographique concerné. Ce secteur géographique sera défini par l'organisation nationale, en fonction des tournois réalisés pendant la saison.

Le vainqueur du tournoi 2^{ème} phase sera ensuite qualifié pour les Finales Nationales des 8 et 9 juin 2019 à Saint Jean de Monts (85)

En cas de réclamation d'un responsable d'équipe, la décision sur le litige sera prise, immédiatement, par le responsable technique de l'organisation et les officiels de la rencontre (table de marque et arbitres). Cette décision ne sera pas contestable.

*Pour plus de renseignements, ne pas hésiter à prendre contact avec le comité organisateur du tournoi la **Mie Câlino** Basket GO au 06.03.06.55.05.*

